



Candidature

au Conseil d'Administration du Biarritz Sauveteur Côtier

| | |
|--|---------------------------------------|
| • NOM CAMGRAND-DESSUS | • PRENOM BRUNO |
| • Date de naissance 23/07/1962 | • Ville de résidence ANGLET |
| • Téléphone [REDACTED] | • Mail [REDACTED] |

• **Liens avec le club**
(Année d'arrivée, membres de la famille au sein de l'association, ...)
Arrivé au club en décembre 2009 avec mon fils de 14 ans qui a pratiqué le sauvetage au B.S.C jusqu'en 2020.

• **Expérience**
Au sein de votre vie professionnelle et/ou associatif, et/ou personnelle

- sur le plan professionnel : fonctionnaire territorial depuis 37 ans ayant exercé plusieurs métiers dans différents services des sports : maître-nageur sauveteur en plage et en piscine, éducateur sportif, responsable de plusieurs services : enseignement - animation sportive, établissements aquatiques et actuellement : installations sportives.
- au niveau associatif au B.S.C : trésorier, officiel A international, formateur en premiers secours, secouriste, responsable de la section bodysurf et depuis octobre 2023 : formateur au B.N.S.S.A.

• **Motivations et intérêts**
Pour quelles raisons souhaitez-vous candidater ? Quels sont vos objectifs ? Que pensez-vous apporter au Club ?...

Je souhaite continuer à mettre mes expériences professionnelles et associative au service du club :

- permettre à des enfants, des jeunes et des adultes de découvrir, de se perfectionner et de s'épanouir dans une ou plusieurs composantes présentes au sein de la F.F.S.S et déclinées par le B.S.C : l'activité sportive, le secourisme opérationnel, la formation aux premiers secours.
- accompagner le club dans son développement et dans sa gestion au quotidien : ressources humaines, moyens matériels (par exemple : le projet de local associatif), ...
- collaborer avec les salariés et leur permettre de s'accomplir dans leurs différents métiers.

• **Temps disponible**
Quel temps pouvez-vous consacrer à la mission de dirigeant pour travailler sur des propositions/sujets, participer à des réunions de travail, des réunions de Conseil d'Administration etc. (en heures par semaine) ?

2 à 3 heures / semaine en plus des fonctions citées plus haut. N'étant pas trop loin de l'âge de la retraite professionnelle, cet investissement pourra être plus important à ce moment là.

A ANGLET Le 11. / 09. / 2024

Signature

*Cette fiche sera disponible comme telle sur le site du club,
à la disposition des adhérents pour qu'ils puissent en prendre connaissance*